AVERTISSEMENTS AGRICOLES DLP22-12-67 727391

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

Cité Administrative — 67 - STRASBOURG
Tél. 34-14-63 - Poste 93

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

C.C.P. STRASBOURG 55-08-00 F
Régisseur de recettes D.D.A.
2, Rue des Mineurs
67 - STRASBOURG

Imprimerie de la Station ALSACE et LORRAINE - Directeur-Gérant : L. BOUYX

19 décembre 1967

Bulletin n°87 du mois de décembre 1967.

LES CHANCRES DES ARBRES FRUITIERS A PEPINS

Les Chancres des arbres fruitiers à pépins déterminent sur les rameaux, les branches charpentières, et plus rarement sur le tronc, des lésions plus ou moins profondes de l'écorce. Ce sont avant tout des parasites de blessure qui s'installent à la faveur d'une plaie préalable. Les cicatrices foliaires, les plaies de taille, les plaies de grêle sont les principales portes d'entrée des divers champignons responsables de la formation des Chancres.

Le Chancre se traduit par un crevassement irrégulier de l'écorce, et quelquefois des assises plus profondes qui s'accompagnent dans certains cas par l'apparition de bourrelets cicatriciels puis de l'expulsion de tissus morts. Le Chancre est donc dû à la fois aux effets du parasite qui entraîne une nécrose étendue, et aux réactions de la plante, celles-ci ayant tendance à limiter la plaie et à rétablir une certaine continuité tissulaire.

LE CHANCRE EUROPEEN DU POMMIER (Nectria galligena)

Il s'agit d'une maladie grave, assez fréquente dans les vergers mal soignés ou dans certaines pépinières installées en terre humide et compacte.

Le Chancre s'attaque essentiellement au pommier, mais il est possible de le rencontrer sur d'autres espèces fruitières.

Symptômes :

Au début, la maladie est caractérisée par l'apparition sur les rameaux d'une tache déprimée de teinte brune à surface légèrement ridée. L'altération s'étend progressivement en surface et profondeur. S'il s'agit d'une jeune pousse, le dessèchement de celle-ci survient brusquement.

Lorsque le rameau survit, la plaie s'agrandit progressivement chaque année et forme le Chancre. Il se présente sous forme de plages à surface craquelée, entourées d'un bourrelet plus ou moins saillant dont l'écorce séchée s'écaille facilement. Le bois est généralement à découvert et plus ou moins nécrosé. Au niveau du Chancre le rameau est alors épaissi en une sorte de fuseau.

Cette maladie est provoquée par un champignon : Nectria galligena. Les organes fructifères sont de deux sortes:les premiers ou conidies, apparaissent en été sous forme de petits amas brun-jaunâtre ou saumon clair, généralement sur les lésions fraîchement constituées ; les seconds ou périthèces (petites pustules rouges) se rencontrent dans les fissures de l'écorce morte ou les replis du bourrelet.

La fructification du Chancre est ininterrompue.

Le Nectria est essentiellement un parasite de blessure. Les voies de pénétration sont surtout les cicatrices foliaires, mais l'infection peut également se produire par d'autres voies, telles que blessures de grêle, lésions dues à des insectes (notamment Puceron Lanigère, pustules de Tavelure, bourgeons tués par l'Oïdium, ou blessures de gel.)

Les organes de reproduction, ascospores et conidiés sont entraînées par le vent et les gouttes de pluie. Les contaminations se produisent sur organes mouillés, c'est-à-dire au moment des précipitations.

Moyens de lutte :

1) Lutte préventive : certaines variétés de pommier (Reinettes du Canada) sont très sensibles au Chancre ; on évitera de les planter sur des terrains compacts qui constituent souvent des situations favorables à la maladie.

On aura soin, lors de la taille, d'éviter de laisser des branches qui se frottent ou se croisent et qui peuvent ainsi occasionner des plaies. Enlever les étiquettes et les fils qui pénètrent dans le tronc des jeunes arbres lorsqu'ils sont oubliés.

Il faut surtout retenir la possibilité d'infection par la voie des cicatrices foliaires à l'automne, période où la production de germes est abondante. Cette possibilité peut se poursuivre jusqu'à un mois après la chute totale des feuilles, aussi faut-il envisager au moins deux traitements, en vergers très contaminés, si la défeuillaison est étalée et la période pluvieuse.

Le traitement au départ de la végétation est souvent utile ; il peut d'ailleurs être confondu avec le traitement contre les Tavelures.

Les produits les plus efficaces sont les produits cupriques.

2) Lutte curative : il s'agit là d'une maladie très dangereuse qu'il faut combattre efficacement.

En pépinière l'arrachage et la destruction des plants attaqués s'imposent (un arrêté ministériel fait d'ailleurs obligation de détruire les plants atteints par sectionnement au niveau du collet).

Au verger cette destruction des Chancres est parfois insuffisante. Elle représente néanmoins une mesure de grand intérêt. Sur les gros rameaux ou le tronc, les plaies doivent être curetées jusqu'au bois sain et mastiquées ensuite avec un mastic anti-chancre,(à base d'Oxyquinoléine ou d'Organo-mercurique).

LA MALADIE DU CORAIL (Nectria cinnabarina).

Ce champignon s'attaque non seulement aux arbres fruitiers, mais également à de nombreuses espèces ligneuses. Nectria cinnabarina est généralement considéré comme un parasite de faiblesse, mais dans certains cas il se comporte comme un parasite actif de blessure.

Sur le pommier et le poirier, il apparaît souvent après une attaque de Chancre européen qui favorise son entrée par les déchirures de l'écorce. Les rameaux atteints se dessèchent brutalement et prennent une coloration brun-rougeâtre, sans que l'on puisse observer de déformation. En effet, la rapidité de l'attaque du champignon empêche toute formation chancreuse. Des coussinets conidifères roses apparaissent sur l'écorce morte, puis les rameaux se couvrent de pustulles rouges corail : ce sont les périthèces.

Nectria cinnabarina et Nectria galligena étant souvent associés, les moyens de lutte contre la maladie du corail sont identiques à ceux visant la destruction du Chancre européen. Il est bon cependant de couper, lors de la taille, les rameaux atteints ainsi que les branches dépérissantes sur lesquelles le champignon pourrait s'installer.

LE CHANCRE DU POMMIER (causé par Diaporthe perniciosa)

Ce champignon pénètre dans les tissus par les plaies de taille, progresse ensuite jusqu'à la moëlle, en provoquant la destruction des cellules et des vaisseaux conducteurs. La partie centrale du rameau se dessèche, et ce n'est qu'après la destruction du bois que les symptômes apparaissent sur l'écorce.

En été à partir du mois de juillet on observe des taches corticales rougeâtres allant de quelques millimètres à 2 cm de diamètre. Sur ces taches l'écorce forme des cloques brillantes, s'écrasant facilement sous les doigts.

Au cours de l'hiver et au printemps les taches s'agrandissent et peuvent faire le tour complet de la branche atteinte. Les vaisseaux conducteurs étant détruits, le feuillage ne tarde pas à roussir et à dessècher complètement.

Les traitements recommandés pour combattre lesNectriassont efficaces pour lutter contre ce Chancre.

Diaporthe pernisiosa pouvant attaquer les jeunes scions en pépinière , il est conseillé de surveiller attentivement les jeunes plants et de détruire les sujets atteints.

LE CHANCRE A TAVELURE DU POIRIER.

Contrairement à la Tavelure du pommier qui n'attaque que rarement les rameaux, la Tavelure du poirier détermine sur les branches de certaines variétés sensibles la formation de Chancres.

Au printemps, les attaques de Tavelure déterminent de petites taches longitudinales rougeâtres qui au printemps suivant libèreront les conidies tout en entamant profondément l'écorce. Les Chancres à Tavelure du poirier confèrent au rameau un aspect rugueux. En cas de forte attaque l'écorce et les bourgeons se dessèchent, entraînant la mort du rameau. Lors de la taille, il est primordial de couper les rameaux porteurs de Chancres, source de contaminations. En cours de végétation effectuer les traitements "Tavelures" en suivant les indications de la Station d'Avertissements Agricoles.

CHANCRE PAPYRACE

Ce Chancre a été décrit en Grande-Bretagne sous le nom de "papery bark canker". La cause du Chancre papyracé est actuellement imprécise. Il détermine sur les branches des altérations de l'écorce en plaques étendues, brun-clair.

391

Par la suite l'écorce se fendille et se déchire en lambeaux.

Il est conseillé d'éviter de planter dans des sols lourds et compacts et dans les sols où le plan d'eau est à faible profondeur.

Détruire les parties atteintes lors de la taille.

CHANCRES PHYSIOLOGIQUES

Depuis quelques années on observe dans de jeunes plantations des arbres porteurs de Chancres dont il n'a jamais été possible de démontrer le caractère parasitaire, et que l'on nomme "Chancres physiologiques". L'écorce se colore en rouge-brun puis s'exfolie en partie. Certains praticiens attribuent cet accident à un mauvais aoûtement des scions qui auraient reçu une fumure azotée excessive durant leur séjour en pépinière.

Des pulvérisations de bore effectuées au départ de la végétation permettent de limiter le nombre des nécroses dès la deuxième année. Ceci laisse à penser qu'une carence en bore n'est pas étrangère à ce phénomène.

-=-=-=-=-=-=-=-=-

Les Contrôleurs chargés des Avertissement Agricoles :

J. BERNARD et C. GACHON.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :

J. HARRANGER.

Imprimerie de la Station de STRASBOURG / Directeur-Gérant : L. BOUYX.

19 décembre 1967.

ABONNEMENT - REABONNEMENT AUX AVERTISSEMENTS AGRICOLES

POUR L'ANNEE 1968

Votre abonnement aux Bulletins techniques de la Station d'Avertissements Agricoles se termine avec cette note.

Afin d'éviter toute interruption de réception des Bulletins et de la revue Phytoma, nous vous engageons à effectuer votre réabonnement au plus tôt et avant le 1er Février 1968.

Le montant de l'abonnement pour 1968 reste fixé à :

1) Abonnement ordinaire (Bulletin technique + Phytoma) : 25.- F.

2) Abonnement collectif à une même adresse

(Plusieurs exemplaires du Bulletin technique et un seul exemplaire de Phytoma) : 25.- F. + 10.- F. par série supplémentaire de Bulletins techniques.

3) Abonnement collectif à plusieurs adresses

(Un bulletin technique à chaque adresse et un seul exemplaire de Phytoma à l'une des adresses au choix) : 25.- F. + 20.- F. par adresse supplémentaire.

Le montant de l'abonnement est à verser à :

Monsieur le Régisseur de Recettes
Direction Départementale de l'Agriculture
2, rue des Mineurs

67 - STRASBOURG

C.C.P. 55.08.00 STRASBOURG

Veuillez ne pas tenir compte de cette note :

- Si vous êtes abonné par une autre personne.
- Si vous avez payé votre abonnement après le 1er Août 1967.

-=-=-=-=-=-

Nous profitons de la présente circulaire pour vous adresser nos meilleurs voeux de bonne et heureuse année, ainsi que nos souhaits de parfaite réussite dans vos entreprises.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles :

J. BERNARD et C. GACHON

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :

J. HARRANGER

Imprimerie de la Station de Strasbourg / Directeur-Gérant : L. BOUYX.

